

## Contact

Téléphone: 021 315 88 88 - Lundi à vendredi 8h - 17h

[www.lausanne.ch/silcontact](http://www.lausanne.ch/silcontact)

Accédez à vos données en ligne via [www.lausanne.ch/mysil](http://www.lausanne.ch/mysil)

Monsieur

Istvan Czaka-Meyer

Chemin des Mayoresses 37

1012 LAUSANNE

**Numéro de référence : 417'257**

(À rappeler dans toute correspondance svp)

## Facture de consommation

Numéro de la facture : 1'201'162'896

Date de la facture : 21.01.2026

**Payable jusqu'au 28.02.2026**

**Période du décompte : 01.01.2025 au 31.12.2025**

## Lieu de consommation

Etage : ECLAIRAGE / LAMPE 325

Chemin des Mayoresses 53

1012 LAUSANNE

**Récapitulatif** - (Montant en CHF, TVA comprise) Informations détaillées au dos et sur la/les page(s) suivante(s)

|                                    |         |       |              |
|------------------------------------|---------|-------|--------------|
| Montant total électricité          |         |       | 51.71        |
| <b>Montant total de la facture</b> | Arrondi | -0.01 | <b>51.70</b> |

Montant payable net sans escompte à l'échéance. Le retard du paiement entraînera un rappel avec des frais reportés sur la facture suivante.  
Un grand merci à celles et ceux qui paient leur facture avec ponctualité.

## Récépissé

Compte / payable à  
CH73 3000 0001 1000 0950 9  
COMMUNE DE LAUSANNE  
Services Industriels  
1001 Lausanne

Référence  
20 00000 04172 57090 00032 00060

Payable par  
Istvan Czaka-Meyer  
Chemin des Mayoresses 37  
1012 LAUSANNE

Monnaie Montant  
CHF 51.70



## Section paiement



Monnaie Montant  
CHF 51.70

Compte / payable à  
CH73 3000 0001 1000 0950 9  
COMMUNE DE LAUSANNE  
Services Industriels  
1001 Lausanne

Référence  
20 00000 04172 57090 00032 00060

Payable par  
Istvan Czaka-Meyer  
Chemin des Mayoresses 37  
1012 LAUSANNE

Le client reste responsable du paiement des prestations et services fournis tant que les SiL ne sont pas avisés de son départ. La fiche du contrôle des habitants fournie par les gérances ne fait pas office d'annonce de résiliation.

Avec eBill, fini les factures papier! Vous recevez vos factures sous format numérique, directement dans votre e-banking. Le paiement se fait en quelques clics, simplement, rapidement et en toute sécurité. Plus d'info: [www.lausanne.ch/sil-paiements](http://www.lausanne.ch/sil-paiements) ou [www.ebill.ch/fr](http://www.ebill.ch/fr)

Une question sur votre facture? Trouvez toutes les réponses sur [www.lausanne.ch/sil-comprendre-facture](http://www.lausanne.ch/sil-comprendre-facture)  
Ainsi qu'un guide à télécharger: «Comprendre mes factures»

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'électricité, les conditions des Services industriels de Lausanne (SiL) applicables dans le domaine de l'électricité ont dû être adaptées. Le 12 juin 2025, la Municipalité de Lausanne a approuvé la modification des documents suivants:

- Conditions de raccordement au réseau de distribution d'électricité, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie électrique de substitution des SiL (C-RU);

- Conditions de raccordement en moyenne tension (MT) au réseau électrique des SiL (C-MT);
- Conditions tarifaires relatives à la fourniture d'énergie électrique par les SiL & tarifs particuliers;
- Conditions des SiL pour la fourniture d'énergie électrique aux usagers captifs;
- Conditions particulières relatives au raccordement des installations de production d'énergie (IPE) au réseau de distribution d'électricité des SiL ainsi que de la reprise d'énergie produite (C-IPE);
- Conditions particulières des SiL relatives à la consommation propre (C-CP);
- Conditions particulières des SiL relatives à la consommation propre commune dans le cadre des communautés d'autoconsommation (C-CA).

Ces conditions sont applicables dès le 1er janvier 2026. Les nouvelles conditions sont disponibles sur [www.lausanne.ch/silconditions](http://www.lausanne.ch/silconditions), ou peuvent être demandées aux guichets des SiL, place Chauderon 23 ou place de l'Europe 2 à Lausanne, ou par téléphone au 021 315 88 88.

## ELECTRICITE

| Libellé | Index<br>Ancien | Index<br>Nouveau | Coef. | Quantité | Prix<br>Unitaire | Montant<br>en CHF |
|---------|-----------------|------------------|-------|----------|------------------|-------------------|
|---------|-----------------|------------------|-------|----------|------------------|-------------------|

Point de livraison - CH100850123450000000000000104325K

### Calcul des montants

#### Utilisation du réseau

Période du 01.01.2025 au 31.12.2025

Energie pour éclairage 385.28 x 0.21000 = 80.91

Entretien pour éclairage 1.00 à CHF 9.20/mois 110.40

**Sous-total utilisation du réseau (TVA non comprise) 191.31**

#### TVA électricité

Période du 01.01.2025 au 31.12.2025

TVA à 8.1% sur CHF 191.31 CHE-108.956.664 TVA Services industriels 15.50

**Sous-total TVA 15.50**

**Sous-total électricité 206.81**

Déduction des acomptes électricité facturés (TVA comprise) -155.10

**Total électricité 51.71**

Les conditions tarifaires ainsi que toutes les autres conditions applicables en matière de fourniture d'énergie électrique, d'utilisation du réseau et de reprise de l'énergie produite se trouvent dans leur intégralité sur le site de la Ville de Lausanne ([www.lausanne.ch/silconditions](http://www.lausanne.ch/silconditions)) ou vous seront envoyées sur simple demande écrite à notre support clientèle, case postale 7416, 1001 Lausanne ou [www.lausanne.ch/silcontact](http://www.lausanne.ch/silcontact)